

## L'ÉCOLE AUJOURD'HUI

En 1993, les mairies de Treilles et Caves ont procédé à un regroupement pédagogique intercommunal de leurs écoles, qui a permis une répartition des enfants des deux villages en deux groupes scolaires : les plus jeunes – 56 élèves – sont rassemblés en trois classes à Caves (maternelle, CP et CE1), tandis que les plus grands – 32 élèves de CE2 et CM – sont conduits tous les jours en bus à l'école de Treilles... fini le bon temps des 3,5 km à pied matin et soir !

A Caves, il a fallu agrandir et rénover le vieux bâtiment de "la maison d'école" pour y installer trois salles de classe et une cantine scolaire, qui accueille quotidiennement entre 40 et 50 enfants. La cour de récréation, protégée en partie par un grand préau, a été transférée à l'arrière du bâtiment, ce qui garantit une meilleure sécurité aux heures d'entrée et de sortie de classe.

La directrice actuelle, Madame Budet, a été nommée à Caves à la rentrée de septembre seulement : elle découvre donc son nouveau poste, mais apprécie déjà la tranquillité de ce petit groupe scolaire et ses bons rapports avec le maire et le Conseil municipal, qui assurent une aide suffisante pour l'achat des fournitures nécessaires à chaque élève et du matériel pédagogique. L'équipe enseignante, secondée par deux assistantes d'école maternelle, dispose désormais d'un établissement moderne et fonctionnel, équipé entre autres d'un tableau numérique, d'un vidéo-projecteur et de quatre ordinateurs, qui permettent aux élèves de travailler en atelier pour découvrir les nouvelles technologies.

La crise sanitaire, qui exige de tous – enseignants, mairie, élèves et parents – de gros efforts de discipline et d'adaptation, appartiendra bientôt au passé : souhaitons que les écoliers d'aujourd'hui garderont, comme ceux d'autrefois, un très bon souvenir de leurs années d'études dans la "maison d'école" de Caves. ■



## VIA CAVES N°21

## HISTOIRE LOCALE



### PETITE HISTOIRE DE "LA MAISON D'ÉCOLE" DE CAVES

Le 28 mars 1882, Jules Ferry, ministre de l'Instruction Publique de la III<sup>ème</sup> République, fait adopter par le Parlement une loi instituant l'école laïque, gratuite et obligatoire pour tous les enfants, garçons et filles, de 6 à 13 ans.

Le "hameau de Caves" - qui dépend en ce temps-là de la commune de Treilles et ne deviendra commune autonome qu'en 1935 - compte dans les années 1880 une trentaine d'enfants d'âge scolaire, mais aucune structure d'enseignement pour les accueillir. **Seule possibilité pour eux : l'école de Treilles, donc un trajet de 7 km aller-retour, qu'ils doivent parcourir à pied, été comme hiver, par tous les temps.** Quand le niveau du ruisseau l'Aréna est trop haut, après les pluies du printemps et de l'automne, leurs pères doivent les accompagner pour les faire traverser sans danger. Comment s'étonner, dans ces conditions, que leur assiduité à l'école soit très irrégulière, aggravée par le fait que leurs parents préfèrent souvent les garder auprès d'eux pour aider aux travaux dans les vignes ou à la maison ?

**Conscient de ces difficultés, le Conseil municipal de Treilles prend la décision, le 8 avril 1883, de construire au hameau de Caves une "maison d'école" où seront accueillis les enfants soumis à l'obligation scolaire.** Le projet, approuvé par le Ministère de l'Instruction Publique, est définitivement adopté par le Conseil municipal en juin 1886 et sera réalisé grâce à un emprunt sur 30 ans auprès du Crédit Foncier de France, emprunt qui couvrira la construction du bâtiment, mais aussi l'acquisition de mobilier scolaire et d'une trentaine de pupitres.

Le premier instituteur nommé à Caves par l'Inspecteur d'Académie de l'Aude, le 10 avril 1887, fait partie de ce corps d'enseignants de la III<sup>ème</sup> République que Charles Péguy a surnommés "les hussards noirs de la République", et dont Marcel Pagnol a popularisé le souvenir à travers le portrait si attachant de son père, Joseph Pagnol. **Il va devoir gérer une classe unique, donc forcément mixte, à une époque où filles et garçons doivent être strictement séparés dans deux écoles bien distinctes, les garçons confiés à des instituteurs et les filles à des institutrices...** Mais, à Caves, l'effectif n'est pas assez nombreux pour pouvoir respecter la règle.

Cependant, si l'enseignement est identique pour les deux sexes, les filles ont aussi l'obligation de suivre des cours de

cuisine et de couture, car les prescriptions ministérielles sont très précises à ce sujet : "Les loisirs d'une jeune fille seront mieux occupés à ces distractions utiles qu'à des lectures frivoles ou dangereuses"... ! L'instituteur de Caves n'étant pas formé à ces travaux réservés aux femmes, c'est son épouse qui se chargera de cet apprentissage.



Les comptes rendus des réunions du Conseil municipal de l'époque nous apprennent que la commune décide de doter la nouvelle école d'une bibliothèque, ainsi que d'une cloche dont la sonnerie permettra aux enfants du village d'arriver à l'heure et "d'éviter le désordre". Le maire doit aussi mettre en place une commission scolaire municipale, dont le rôle sera d'obliger "les parents insouciants" à envoyer leurs enfants à l'école, sous peine de sanctions fixées par le Ministère : au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiée en un mois, si une convocation en mairie et un simple rappel de la loi ne suffisent pas, le père de famille sera condamné à une forte amende.

Enfin, le maire doit prévoir la création d'une "Caisse scolaire", pour aider les familles indigentes du village à scolariser leurs enfants, au lieu de les mettre dès que possible au travail, "ce qui permettra désormais d'appliquer la volonté du Conseil selon laquelle tous les enfants ont droit à l'instruction".

Les enfants de Caves n'auront plus d'excuses pour faire l'école buissonnière ! ■

## SOUVENIRS DE GEORGES, UN ÉCOLIER D'APRÈS GUERRE



"Je suis entré à l'école de Caves en septembre 1944 : j'avais alors 5 ans, et toute ma scolarité s'est déroulée dans cette classe unique, jusqu'au certificat d'études que j'ai passé en 1953.

Nous étions une trentaine d'élèves, garçons et filles, de tous les niveaux, et je me souviens très bien de notre instituteur, Monsieur René Decron, qui a enseigné de nombreuses années à l'école de Caves, un homme sévère mais juste, avec qui il ne fallait pas faire les malins... Il était passionné d'apiculture, et il s'était fait au fond de la classe un banc de menuisier où, le soir et les jours de congé, il fabriquait lui-même ses ruches, qu'il installait ensuite dans la garrigue. Pour ma dernière année, celle de la préparation au certificat d'études, c'est un tout jeune instituteur qui l'a remplacé, Auguste Ménard ; je me souviens que, cette année-là, nous étions trois – deux garçons et une fille – à nous présenter à l'examen et, pour bien nous préparer, il nous gardait après 5h pour nous faire réviser pendant qu'il corrigeait ses cahiers. Des trois, je suis le seul à avoir réussi...

Notre salle de classe était en bas de la maison d'école, au rez-de-chaussée, à côté de la mairie et de la poste, et au premier étage c'était le logement réservé à l'instituteur. Dans la classe, il y avait un gros poêle à bois pour nous chauffer en hiver, et nous, les élèves, nous étions chargés d'apporter à tour de rôle des bûches et des souches. A cette époque-là, la cour de récréation se trouvait devant l'école, séparée de la rue par un grand mur qui arrivait jusqu'à la poste. Il n'y avait pas de préau, mais des toilettes dans un coin à droite... très rustiques, les toilettes : deux trous dans le sol, sans chasse d'eau... mais, en ce temps-là, les maisons du village ne devaient pas être mieux équipées en WC et salles d'eau !

C'est l'instituteur qui sonnait la cloche pour nous faire entrer dans la cour et nous faire mettre en rang devant la porte... et la journée de classe commençait : leçon de morale, lecture, dictée... Moi, j'aimais bien le calcul mental, quand il fallait écrire le plus vite possible le résultat sur l'ardoise, mais je détestais les leçons d'histoire ! Il y avait des punitions pour les élèves trop agités qui gênaient le travail des autres : des lignes à copier le soir, à la maison. C'est vrai qu'il y avait dans la classe quelques « garnements » qui n'aimaient pas beaucoup l'école ; leur jeu favori, le jeudi – car c'est le jeudi que nous avions congé, et non le mercredi comme maintenant – c'était d'attaquer au lance-pierre les moineaux qui nichaient dans les basculeurs du village, ces anciens compteurs électriques installés sur les façades des maisons. Quand ils touchaient le basculeur au lieu des oiseaux, ça coupait momentanément l'électricité dans la maison... et tout le monde partait en courant... C'était quand même le bon temps !... ■



## SOUVENIRS DE MADAME GRIZAUD, INSTITUTRICE À L'ÉCOLE DE CAVES

"Je suis arrivée à Caves pour la rentrée de 1964. Après mes études, j'avais été nommée institutrice dans l'école d'un petit village de Charente-Maritime, La Génétouze, mais j'ai pu profiter d'un échange de postes avec un collègue enseignant à Saint-Martin-des-Puits qui voulait regagner sa région natale de Charente. Moi, cela m'arrangeait bien de venir dans l'Aude, puisque mes parents vivaient à Lézignan.

A Caves, j'ai retrouvé la structure de la classe unique que j'avais connue en Charente-Maritime, donc une seule classe avec tous les niveaux représentés, de la grande section de maternelle jusqu'au CM2 et à la classe de fin d'études pour préparer le fameux certificat. Certaines années, il y avait des élèves de tous les niveaux, parfois même un seul élève dans un niveau, mais il fallait s'en occuper autant que des autres pour préserver ses chances.

L'effectif était lourd à gérer, une trentaine d'enfants environ. Une telle structure exigeait beaucoup d'organisation, donc beaucoup de préparation : il fallait proposer des activités aux petits et leur apprendre à s'occuper dans le calme et le silence pendant que les plus grands travaillaient, car eux devaient préparer l'entrée en 6ème ou le certificat d'études, donc avoir un bon niveau en maths et français surtout. Puis, pendant que les grands faisaient leurs exercices, c'était au tour des petits d'avoir leurs leçons de lecture et d'écriture... Mais l'avantage de la classe unique, c'est que les grands apprenaient à aider les petits... un excellent moyen de mettre en application leurs propres connaissances.

Le seul moment où tous les élèves travaillaient ensemble, c'était pour la leçon de morale – on parle aujourd'hui d'instruction civique – par laquelle commençait chaque jour-



née de classe. J'ai conservé le livre fourni par l'administration : "Les nouvelles leçons de morale", programme de 1945. Chaque leçon contenait un récit, toujours très édifiant – par exemple : "Une mère qui sauve son enfant mourant" – sur lequel on faisait réfléchir et discuter les élèves, et dont on tirait un précepte de morale qu'on écrivait au tableau, celui-ci par exemple : "Le bon fils fait la joie et la consolation de ses parents".

La blouse était obligatoire pour garçons et filles, et la discipline ne posait pas beaucoup de problèmes, parce que je connaissais tous les parents ! Les élèves avaient tout intérêt à se tenir tranquilles !

Le dernier examen du certificat d'études primaires a eu lieu en juin 1965. Notre école y présentait trois candidats – Suzette, Emilie et Jean-Louis – qui ont tous été reçus... Je dois dire que j'étais fière de nos trois représentants !

En 1986, l'effectif a permis d'ouvrir une seconde classe, car il y avait plus de 28 élèves. C'est ma jeune collègue Thérèse Allary qui a occupé le poste : elle était chargée des petits, moi des plus grands. Et c'est elle qui m'a remplacée quand j'ai pris ma retraite, en 1989... mais il avait fallu revenir à la classe unique, parce que l'effectif était retombé à 25 élèves... un vrai compte d'apothicaire !... ■

